

Access conditions directory for Belgium

EWCP-1090-2-B (incl. examen)

Si cette formation RWC-B est suivi comme « introduction au soudage », il n'y a aucune exigence d'admission et la participation à l'examen n'est pas nécessaire.

Les candidats qui participent à l'examen doivent, lors de l'inscription, présenter les attestations suivantes validées par l'employeur, pour approbation à l'Association Belge du Soudage (ABS) :

- preuve d'une expérience d'au moins 4 ans dans les 6 dernières années suivant les conditions décrites dans la norme EN 1090-2.
- CV détaillé reprenant l'expérience, la formation et le training (validé par l'employeur)